



Programmation Politique de la ville

Mardi 10 juillet 2018

Lille

Compte-rendu



Rencontre départementale sur la programmation Politique de la ville dans le Nord

Cette rencontre départementale sur la programmation Politique de la ville dans le Nord était co-organisée par l'IREV, la mission Politique de la ville de la Préfecture du Nord, le service cohésion sociale et urbaine du Conseil Régional Hauts-de-France et le service habitat, urbanisme et quartiers prioritaires du Conseil Départemental du Nord. Inscrite dans le cadre du cycle annuel de l'IREV « Faire vivre les contrats de ville, acte II », cette demi-journée a réuni une quarantaine de participants le 10 juillet et avait pour objectifs :

- De proposer un retour sur quelques actions illustratives des programmations 2017 voire 2018, actions ayant des plus-values ou innovations intéressantes à valoriser et éventuellement à déployer plus largement dans les territoires,
- De diffuser les modalités (notes de cadrage des financeurs, dématérialisation, calendrier) de la prochaine programmation aux pilotes des contrats de ville. Ceux-ci peuvent désormais à leur tour diffuser l'information au sein des instances (comités de pilotage, comités techniques) et aux opérateurs.
- D'échanger sur les problématiques rencontrées par les pilotes des contrats de ville dans la gestion de la programmation et sur les perspectives d'amélioration des programmations futures.

✓ Retour sur quelques actions illustratives

Au-delà des bilans financiers qui ont pu être présentés (cf. diaporama), plusieurs projets inscrits dans les programmations précédentes ont été évoqués par les financeurs ainsi que par les pilotes des contrats de ville. On note la volonté partagée de s'inscrire dans une montée en qualité des projets, par exemple en :

- Intégrant de la sensibilisation au monde et à la création d'entreprise dans les séjours du dispositif Ville Vie Vacances,
- Touchant des publics y compris adolescents grâce au PRE, avec par exemple des actions liées à la santé, au bien-être, à l'hygiène ou à l'estime de soi,
- Facilitant le retour à l'emploi de jeunes en rupture d'emploi, ou en les inscrivant dans des parcours liés au développement économique (découverte de métiers porteurs, mise en relation avec entreprises...),
- Impliquant les habitants dans les démarches d'amélioration du cadre de vie qui s'appuient sur leur expertise d'usage et qui valorisent leurs compétences (dispositif FTU, GUP, compagnons bâtisseurs...)
- Accompagnant l'ingénierie locale et les acteurs de proximité à travers des groupes de travail thématique, l'appui d'acteurs ressources ou encore la mutualisation entre acteurs locaux (autour du dispositif PIC par exemple),
- Offrant des services mobiles ou itinérants,
- Faisant évoluer les projets (ex d'un potager partagé qui s'ouvre désormais à des activités d'ESS), etc.

Voir le diaporama pour le détail de ces projets :

<http://www.irev.fr/thematiques/politique-de-la-ville-dsu/la-programmation-des-contrats-de-ville/rencontre-sur-la>

✓ Modalités de la programmation 2019

La seconde séquence a permis une présentation des modalités de préparation de la prochaine programmation des contrats de ville. L'Etat, la Région et le Département ont présenté leurs notes de cadrage (ou critères d'intervention), leurs dispositifs spécifiques, les modes de dépôts des dossiers sur les plateformes (dématérialisation) ainsi que les clefs d'entrée pour mobiliser leurs politiques de droit commun.

A cette occasion il a notamment été précisé qu'il pourrait désormais être possible d'obtenir un cofinancement de l'Etat en plus de la part Région sur le dispositif PIC (projet d'initiative citoyenne). Les actions entrant dans le cadre du pilier développement économique et emploi du contrat de ville, priorité pour les différents financeurs, pourront également faire l'objet de cofinancement.

La mobilisation du droit commun pour la Région passe par la mobilisation des référents territoriaux des contrats de ville ainsi que via la plateforme :

<http://guide-aides.hautsdefrance.fr>

Côté Département du Nord, une nouvelle note de cadrage précisant le cadre d'intervention du département dans la Politique de la ville a été diffusée.

Pour plus de détails sur les règles de financement de la future programmation, le calendrier, les dispositifs (NQE, FTU, ITI, PRE, VVV...), la nouvelle plateforme DAUPHIN ou encore la note de cadrage du Département du Nord, retrouvez les supports diffusés lors de la rencontre sur le lien suivant :

<http://www.irev.fr/thematiques/politique-de-la-ville-dsu/la-programmation-des-contrats-de-ville/rencontre-sur-la>

✓ Débat : vers une programmation améliorée ?

Les échanges ont ensuite permis de dégager plusieurs pistes d'amélioration pour les prochaines programmations, sur lesquelles il serait pertinent d'engager une réflexion approfondie, à travers par exemple un groupe de travail, une capitalisation des expériences intéressantes ou l'organisation d'échanges de bonnes pratiques sur la gestion de la programmation dans une logique moins procédurière.

Les axes de travail qui sont ressortis :

- ✓ Comment éviter la reconduction d'actions d'office, d'année en année ? Comment faire évoluer les projets et innover pour une programmation renouvelée ?
- ✓ Comment accompagner les opérateurs pour une montée en qualité des projets ? (Aide à l'écriture, qualification de l'ingénierie, appui thématique...)
- ✓ Comment gérer la liaison entre l'instruction des dossiers et les opérateurs ? (Du « tout appel à projet » vers un dialogue de gestion pour une plus grande cohérence avec les orientations du contrat de ville et une approche plus co-construite... ?)
- ✓ Quelle place pour les conseils citoyens dans la programmation ? Quelles modalités pour les associer ? (En amont du dépôt des projets, pendant l'instruction, en évaluation-bilan, avec des modes d'animation adaptés...)
- ✓ Quelle harmonisation des modalités et procédures de la programmation ? (Simplification des calendriers d'instruction, des plateformes des dépôts de dossier...)
- ✓ Quelle sortie - des actions financées initialement par la Politique de la ville - vers le droit commun ? Une fois qu'un projet a fait ses preuves en étant expérimenté à l'aide de crédits spécifiques, quel réel relai du droit commun, comment le mobiliser ?
- ✓ Dans le cadre du pilier développement économique et emploi du contrat de ville, quelle articulation entre les crédits spécifiques (dont les 20% de crédits spécifiques Etat pré-fléchés sur ce pilier) et la mobilisation du droit commun (Région, DIRECCTE, Département...) ? Quelle lisibilité des politiques pour favoriser une logique de parcours ?



Programmation Politique de la ville

Mardi 10 juillet 2018

Lille

(De l'étape de lever les freins à l'emploi à l'insertion professionnelle en passant par la création d'activité ou le développement de commerces).

En conclusion : quelles échéances à venir ?

A l'échelle nationale, l'Etat devrait proposer sa nouvelle feuille de route Politique de la ville dans les prochains jours. Retrouvez un décryptage sur www.irev.fr courant juillet 2018.

A la rentrée, sont à noter à l'agenda :

- A l'automne : des séances d'initiation et de sensibilisation à la Politique de la ville seront proposées par l'IREV aux élus, acteurs de droit commun, professionnels en prise de poste dans le domaine de la Politique de la ville ou opérateurs (modules d'une demi-journée). N'hésitez pas à nous faire remonter les besoins de vos collègues ou élus.
- La MEL organise, avec le soutien du CGET, une journée nationale « 40 ans de Politique de la Ville » sur le thème « la Politique de la ville, une politique innovante ».



Contact - informations

IREV
Centre de ressources Politique de la ville

03 20 25 10 29
contact@irev.fr
www.irev.fr